

Plus tard, je suis sûr que nous aurons la chance d'exprimer nos opinions, et alors je dirai ce que je pense de cette importante question. Comme je l'ai dit, honorables messieurs, je suis sûr que la province de Québec fera son devoir sur cette question comme sur toute autre question. La province de Québec est fière du Canada, et elle est convaincue que le progrès du Canada dépend du progrès de chacune de ses provinces et du développement de ses ressources naturelles. La province de Québec sait qu'une politique d'égoïsme est une politique de destruction.

L'honorable M. ARTHUR BOYER: Honorables messieurs, je suis enchanté d'avoir, suivant la coutume, à féliciter les honorables membres qui ont proposé et secondé l'adresse en réponse au discours du trône. Je félicite spécialement l'honorable sénateur pour la division Granville (l'honorable M. Chapais) pour le discours qu'il a prononcé l'autre jour avec tant d'éloquence. Je lui tends la main de l'amitié et je le salue avec plaisir son entrée dans cette Chambre.

Honorables messieurs, permettez-moi, en parlant sur le discours du trône, d'attirer votre attention sur un ou deux item qui ont été complètement mis en oubli dans ce discours. Durant la campagne de l'emprunt national, il a été placé dans tout le pays des affiches, dont l'une représentait un de nos soldats sur le siège de la guerre, demandant à ceux qui étaient restés au Canada de l'aider par le moyen de leurs dollars. Dans le mois de novembre de l'année dernière, on a demandé un emprunt de \$300,000,000, et la réponse à cette affiche a été que plus de \$700,000,000 ont été souscrits par le peuple du Dominion du Canada pour aider le Canada à poursuivre la guerre et en solder les immenses dépenses. Ce que j'aurais aimé à voir dans le discours du trône, c'est un mot de remerciement, disant que, non seulement les soldats qui sont allés combattre ont fait leur devoir, mais aussi que ceux qui sont restés en arrière ont aidé de tous les deniers qu'ils avaient. Je crois qu'il aurait été bon de mettre dans le discours du trône autre chose que le menu sec habituel: "Les crédits budgétaires seront soumis à votre honorable Chambre; ils ont été préparés avec toutes les précautions que peuvent exiger l'économie." On nous a dit, dans une assemblée d'hommes intéressés à l'éducation, assemblée qui eut lieu à Ottawa, qu'un employé civil, nommé en septembre dernier, à une haute position dans le ministère du Commerce et de l'Industrie, a exprimé le sentiment extraordinaire sui-

vant, que je vais lire, si vous me le permettez. Il dit:

Que le Canada est actuellement insolvable, si on le place sur le même pied qu'une entreprise privée, c'est la déclaration d'un professeur du Bureau fédéral des statistiques. La dette du Dominion, dit-il, est plus forte que celle des Etats-Unis après la guerre civile, et cela en dépit du fait que les Etats-Unis avaient alors une population de trois fois la population actuelle du Canada. En 1914, le gouvernement du Canada a suspendu le paiement en or des billets du Dominion, et si on lui demandait aujourd'hui de rencontrer ses obligations, il ne pourrait le faire. Si une corporation privée se trouvait dans la même position, elle serait déclarée en banqueroute, mais le gouvernement, en tant que gouvernement, n'a pas à déposer son bilan, dit-il.

L'évêque Richardson, du Nouveau-Brunswick, et le professeur W. H. Vance, de Vancouver, ne sont pas entièrement d'accord avec le professeur, et ont fait remarquer que l'opinion de celui-ci ne représente nullement le sentiment des délégués.

Cet homme a fait la remarque suivante: "Si une corporation privée était dans la même situation." Si cet homme était au service d'une corporation privée, retirant un salaire de cette corporation privée, et s'il disait devant une assemblée, publique ou privée, que ses patrons sont en banqueroute, je vous le demande, combien de temps resterait-il à leur service?

L'honorable M. McMEANS: Pas bien longtemps.

L'honorable M. BOYER: Voilà ce qui a été dit par un employé civil nommé pas plus tard que le 15 décembre dernier. Se levant dans une assemblée publique, il a eu l'audace de dire que ce pays, qui lui fournit son pain quotidien, est en banqueroute. Pourquoi ne laisse-t-il pas le service pour aller se mettre à l'emploi d'une maison qui n'est pas en banqueroute? N'a-t-il pas honte de prendre l'argent d'une corporation en banqueroute, quand il sait que c'est tromper le public? Mais il retire son salaire quand même, et il déclare ensuite que le pays est en banqueroute.

J'aurais aimé à voir une note joyeuse dans le discours du trône, pour dire que par une économie bien entendue le pays traversera heureusement la crise—que le pays, par ses ressources et les qualités du peuple qui l'habite, est capable de faire face à toute émission surabondante de billets qu'il ait pu faire. J'ai demandé à tous mes amis de la finance comment nous pourrions couvrir ce surplus d'émission, rencontrer les paiements énormes que nous devons faire durant la guerre. J'ai vu trois ou quatre commis entrer à la banque de Montréal et présenter des chèques acceptés pour des